



Association des personnes  
utilisatrices des services de  
santé mentale de la région  
de Québec

***RAPPORT ANNUEL  
2013-2014***

***« Lorsque surgit l'espoir,  
toute personne ayant un trouble de santé mentale  
peut se rétablir selon ses propres volontés. »***

# Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 3 juin 2014

Pour nous joindre :

## APUR

Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec

165, rue Carillon

Québec, Qc. G1K 9E9

Téléphone : (418) 634-0248

Sans frais : 1-877-634-0248

Télécopieur : (418) 634-0231

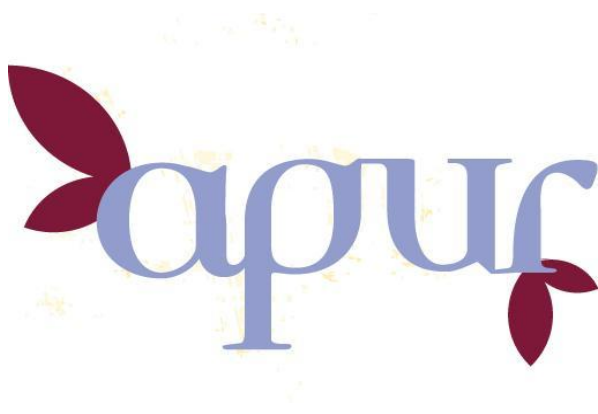
Courriel : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)

Site Internet : <http://www.apurquebec.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/#!/apurquebec>

Rédaction : **Jonathan Champagne**

avec la participation de : **Caroline Fournier**



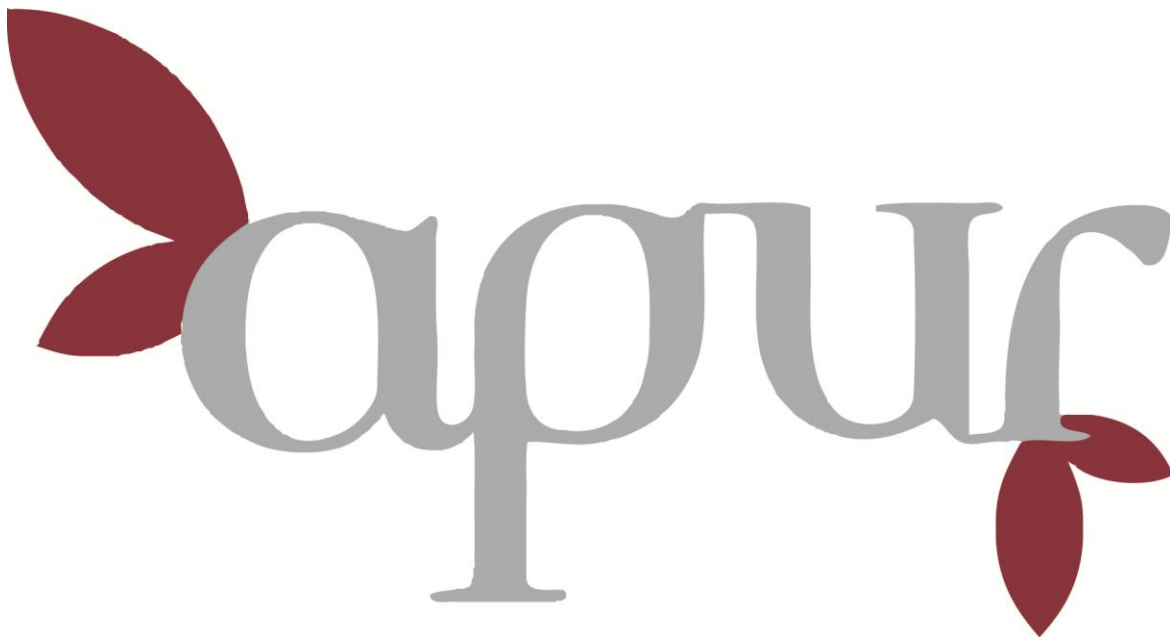
*Informez – Regrouper  
Démystifier – Représenter*

## Table des matières

Avis de convocation	p.4
Ordre du jour	p.5
Mot du président	p.6
Mot du directeur	p.7
Présentation de l'APUR	p.8
<i>CA</i>	p.9
<i>Membership</i>	p.10
<i>Gestion administrative</i>	p.11
<i>Structure</i>	p.11
Les activités	p.12
Les autres implications	p.13
Les nouveautés de l'année	p.14
Les prévisions budgétaires	p.15
Les remerciements	p.16
Orientations	p.17
En conclusion	p.18

# **Avis de convocation**

## **Assemblée générale annuelle**



**3 juin 2014  
De 18h30 à 20h00**

**Dans le local 319  
165, rue Carillon, Québec  
Salle 319 (2<sup>ième</sup> étage, à droite)**

**Veillez confirmer votre présence avant  
jeudi 22 mai 2014 par téléphone  
au 418-634-0248 ou 1-877-634-0248  
ou encore  
via courriel au : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)**



16 ième Assemblée générale annuelle  
3 juin 2014  
De 18 h 30 à 20 h

## **Ordre du jour**

1. Inscription des membres
2. Vérification du quorum
3. Déclaration de l'ouverture de l'assemblée par le président
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
6. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 15<sup>ième</sup> A.G.A. du 11 juin 2013
8. Dépôt du rapport annuel 2013-2014
9. Dépôt des états financiers annuels et du rapport du vérificateur 2013-2014
10. Dépôt des orientations et prévisions budgétaires pour la prochaine année
11. Nomination des examinateurs de la corporation
12. Nomination d'un président (e) d'élection
13. Nomination d'un (e) secrétaire d'élection
14. Élection du conseil d'administration
15. Varia
16. Levée de l'assemblée

## Une couleur d'une grande valeur

Une autre année significative s'est écoulée pour l'APUR dans une ambiance de travail conviviale. Encore une fois, vous avez été invités à vous exprimer sur divers sujets et à nous faire part de vos besoins. De nombreux dossiers critiques ont été menés de front. Chaque petite action a apporté son lot d'expériences bénéfiques à l'évolution de l'APUR. Les années à venir promettent d'être aussi bien remplies.

Il y a maintenant un an que notre directeur, Jonathan Champagne, est en poste et qu'il traite les dossiers et les mandats avec sérieux, motivation et dévouement. Ses valeurs collent à celles de l'Association et il la teinte de sa couleur. Des idées ont été soulevées et des projets ont été mis sur pieds. Toujours dans un esprit de collaboration et d'ouverture aux autres, nous continuons d'avancer avec efficacité. Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je prends le temps d'offrir des remerciements chaleureux à notre directeur et à la belle couleur qu'il donne à l'APUR.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier les administrateurs qui font partie du conseil d'administration avec moi. Nous formons une belle équipe et la cohésion est bien établie. Ce fût une année agréable à traverser et il est à prévoir qu'il en sera de même pour l'année en cours. Nous pouvons dire que nous sommes impliqués et centrés sur notre mission et que nous continuerons de bien vous servir.

Je remercie chacun de nos membres personnellement, nos bénévoles, nos employés et nos partenaires. C'est grâce à vous que notre Association rayonne et réussit à remplir ses différents mandats avec brio.

Pour la prochaine année, nous continuerons notre implication dans la région de Québec, de Charlevoix et de Portneuf. Nous tenterons de poursuivre le développement de l'axe jeunesse de l'Association. Nous mettrons de l'énergie dans la démystification, la sensibilisation, la prévention et l'information de la maladie mentale.

Au plaisir de vous côtoyer tout au long de cette nouvelle année!

Christian Dupont  
Président du CA

## **L'Union fait la force**

Quatre saisons se sont écoulées, depuis mon arrivé au sein de l'APUR. Suivant le changement des saisons, j'ai mené notre combat avec flexibilité et adaptation. Cette année encore, des forces ont été déployées afin de mieux vous représenter. Accompagné de nombreux partenaires, de collaborateurs, d'employés, de professionnels de la santé et de bénévoles dévoués qui partagent les valeurs de l'Association, un pas de plus a été fait pour poursuivre, améliorer et honorer nos différents mandats. Les expertises de chacun permettent de cibler davantage l'essence du rétablissement, de la santé et du mieux-être afin de le promouvoir.

Dans une optique de continuité, nous avons poursuivi une tournée de consultation auprès des utilisateurs de services. Cette tournée vise à rassembler, à informer, à démystifier et à questionner les personnes directement concernées afin de porter leur véritable parole. La tournée de consultation des membres, effectuée auprès des régions de Charlevoix, de Portneuf et de Québec, nous a permis d'entendre nos membres et de recueillir de l'information pertinente en ce qui a trait à la qualité des services de santé mentale en lien avec les réels besoins des personnes. Cette tournée nous a aussi permis d'augmenter notre "membership". C'est ce qui fait, et qui fera, notre force majeure. Il est important de nous unir pour l'amélioration des services. Nous, les personnes vivant ou ayant vécu avec un trouble de santé mentale, avons le pouvoir d'agir, de modifier les mentalités et d'être un instrument de changement.

L'axe jeunesse demeure aussi une de mes préoccupations centrales, plus particulièrement la transition entre le volet jeunesse et le volet adulte. La sensibilisation et la prévention, auprès des jeunes et de leurs intervenants, se maintiennent et je demeure au front pour faire avancer la cause.

Je chéris continuellement le désir de vous regrouper et de vous impliquer davantage. Pour ce faire, des projets sont en élaboration afin de faciliter la participation de nos membres des régions éloignées (Charlevoix et Portneuf) aussi bien que nos membres de Québec. Je m'engage à poursuivre la mission de sensibilisation, à soutenir les projets des membres et à vous tenir informés.

Je connais de mieux en mieux vos besoins et vos préoccupations et je continue de porter votre voix dans les lieux appropriés.

Je remercie sincèrement, pour leur implication, leur ouverture et leur générosité, ceux qui contribuent, de près ou de loin, à l'avancement de l'Association.

Ensemble, nous pouvons faire une différence!

Jonathan Champagne  
Directeur Général

## Mais, l'APUR c'est quoi?

L'APUR, ou Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec, vise à regrouper les gens en association et ainsi porter la parole du plus grand nombre de personnes possible.

### *Pourquoi?*

Afin de promouvoir et défendre nos intérêts<sup>1</sup> auprès du public et des instances décisionnelles;

Pour favoriser notre participation à tout débat public, table de concertation, forum, étude, etc. sur des sujets qui nous concernent;

Pour nous former et nous informer;

Aussi pour participer et initier des études, des recherches, des sondages afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale.

***Depuis 1998, notre force et spécificité est que notre Association regroupe uniquement des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale. Évidemment, les membres du conseil d'administration, de même que les employés de la corporation répondent aussi à ce même critère.***

---

<sup>1</sup> La défense de **droits** est définie par une législation basée sur le principe d'inviolabilité de l'intégrité de la personne (physique, morale, psychologique, financière, etc.). La défense d'**intérêts** consiste à signifier au grand public et aux instances décisionnelles ce qui est souhaitable et aidant pour les personnes représentées. L'État n'est pas tenu par la loi de prendre en compte ou de respecter les recommandations proposées.



## *Le conseil d'administration*

### **Présidence**

*Monsieur Christian Dupont a assumé la responsabilité tout au long de l'année.*

### **Vice-présidence**

*Monsieur Jean Gagnon a assumé la fonction de Vice-président tout au long de l'année.*

### **Secrétaire**

*Monsieur Alain Déry a été nommé secrétaire une partie de l'année. Par la suite Anne-Marie Benoit a été élue afin de prendre la relève.*

### **Trésorier**

*Madame Caroline Fournier assure la responsabilité tout au long de l'année.*

### **Administrateurs**

Monsieur Steve Blanchette

*Madame Colette Hamel*

*Madame Marie-Élaine Jolicoeur*

*Monsieur Louis Boivin*



8 séances régulières ont été tenues au cours de l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. À cela il faut ajouter une séance spéciale : de la 91<sup>ème</sup> à la 98<sup>ème</sup>.

À noter que les sièges spécifiquement réservés pour Charlevoix et Portneuf n'ont pas été comblés en cours de mandat encore une fois cette année. Cet objectif demeure une priorité afin que le conseil d'administration soit le plus représentatif possible et sensible aux préoccupations et spécificités de chaque territoire.

Tous les administrateurs sont des membres de la corporation et siègent de façon bénévole au conseil d'administration sans aucune forme de compensation. Un immense merci à chacun d'entre vous pour votre dévouement. Sans vous, l'Association ne pourrait fonctionner si bien.

## *Le membership*

Pourquoi devenir membre?

- **Pour exercer notre droit de parole et faire entendre notre opinion, quelle qu'elle soit**
- Pour être informé des activités de l'APUR
- Pour profiter des tarifs préférentiels lors d'activités
- Pour avoir accès à un réseau d'utilisateurs de services en santé mentale
- Pour participer aux décisions concernant l'organisation des soins et des services
- Pour soutenir le rétablissement et l'appropriation du pouvoir d'agir
- Pour favoriser l'émancipation des pratiques en santé mentale
- Pour mettre en valeur notre savoir expérientiel
- Pour contribuer au partenariat et à la concertation
- Pour bénéficier de formations

Vous n'avez plus à renouveler annuellement votre membership. À noter que vous devez nous informer de tout changement de coordonnées sans quoi votre nom sera automatiquement retiré de la liste des membres. Nos bases de données comptaient 210 membres en date du 31 mars 2014.

## ***La gestion administrative***

Encore cette année, la gestion des ressources financières a été effectuée par Action Habitation. Ce partenariat assure une comptabilité rigoureuse des finances de l'organisation. De cette façon, nous pouvons dédier plus de temps à poursuivre notre mission.

## ***Les ententes de services***

Nous avons encore cette année facilité l'embauche et le maintien en emploi de nombreux pairs-aidants. Mentionnons entre autres l'Institut universitaire en santé mentale de Québec ainsi que le CSSS Vieille-Capitale et le CSSS Québec-Nord.

## ***La structure***

### **La direction**

La direction de l'organisation a été assurée par Monsieur Jonathan Champagne.

### **La coordination**

Monsieur Alexandre Lambert a assumé cette tâche au cours de l'année.

### **Les représentants**

Plusieurs personnes ont représenté bénévolement l'organisation tout au long de l'année. Que l'on pense aux journées annuelles en santé mentale, ou encore au travail demandé pour siéger à différents comités, cela demande énergie et détermination. Ces personnes sont Christian Dupont, Caroline Fournier, Jean Gagnon, Steve Blanchette, Marie-Élaine Jolicoeur, Colette Hamel, Anne-Marie Benoit, Marie-Dominique Rouleau et Christine Godin. Un merci tout spécial à chacun d'entre vous. Votre implication permet à l'APUR de réaliser efficacement ses mandats et de remplir adéquatement sa mission.

## ***Les médias***

Chaque année, plusieurs membres de l'Association sont actifs de ce côté. Je ne détaillerai pas tous les passages remarquables de nos membres dans les différentes émissions de radio ou de télévision, ni même les apparitions dans la presse écrite ou encore dans les forums et blogs. Je vais plutôt les remercier d'oser contribuer à démystifier les problématiques de santé mentale et ainsi offrir de l'espoir aux personnes. Vous contribuez à diffuser le message de rétablissement si cher à l'organisme.

Cette année, nous avons continué à vous tenir informé via notre Bulletin d'information. Vous pourrez y participer si vous le souhaitez.

## ***Nos activités***

**Nous participons à de nombreuses tables de concertation et comités, et ce, malgré nos effectifs réduits :**

- Comité régional de coordination en santé mentale (ASSS)
- Comité de gestion Clé en main
- Comité consultatif projet «*Prévention de la détresse psychologique chez les proches aidants* », santé publique
- Comité directeur régional des services résidentiels en santé mentale
- Table de concertation en itinérance de Québec
- Comité de coordination Programme-clientèle des troubles psychotiques, IUSMQ
- Comité promotion/prévention
- Comité citoyens
- Table territoriale en santé mentale

## ***Autres implications***

Nous sommes membres de l'AGIR, l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale. Nous participons donc aux réunions régulières des membres ce qui permet à l'APUR d'être en contact avec une multitude d'acteurs dans le domaine de la santé mentale. Nous sommes impliqués sur le conseil d'administration du regroupement depuis quelques années.

Nous sommes aussi membres de la coalition sur le logement social en santé mentale puisque le logement social demeure un déterminant important du rétablissement des personnes.

Nous sommes membres du conseil d'administration de la corporation *J'habite chez moi*, une initiative de l'APUR et la Boussole dans le domaine du logement social en collaboration avec Un Toit en Réserve. Plusieurs personnes bénéficient déjà d'un logement obtenu par la corporation. En fait, à la fin du processus, ce seront 45 personnes en provenance du réseau des ressources non institutionnelles qui auront la chance de vivre dans un appartement dont une partie du coût du loyer est subventionné. De plus, les personnes reçoivent aussi le soutien d'un intervenant.

Certains membres ont participé aux journées annuelles en santé mentale à Montréal. Cette expérience est toujours appréciée par les participants puisque ces journées leurs donnent la chance de côtoyer une multitude d'acteurs préoccupés par la santé mentale.

## *Les nouveautés de l'année*

**Nous avons poursuivi la tournée de représentation de l'organisme.**

Plus précisément, nous avons développé un partenariat avec le Carrefour Jeunesse emploi de Chauveau. Nous parlons de prévention et de rétablissement auprès de leur clientèle.

Nous avons débuté une grande tournée de consultation auprès de nos membres dans la région de Charlevoix et de Portneuf, qui se poursuivra durant l'année, pour nos membres de Québec. Cette action nous permet de faire connaître l'association et de nous outiller afin de bien porter la parole de nos membres.

Tel qu'il a été déterminé lors de l'assemblée générale annuelle en 2014, il y a une forte mobilisation de l'APUR afin de consolider et augmenter sa présence dans les secteurs périphériques à la Ville de Québec. Dans ce contexte, on retrouvait un coordonnateur, il s'agit de Monsieur Alexandre Lambert. Ses mandats étaient les suivants : mobiliser et outiller les personnes utilisatrices afin qu'elles fassent la promotion de leurs intérêts, créer un réseau de partenariat efficace avec les organisations locales et promouvoir le rétablissement auprès des populations locales.

Nous avons embauché un nouveau pair aidant à l'IUSMQ pour l'équipe des Troubles de l'humeur.

**Les prévisions budgétaires équilibrées**  
**Avril 2014 au 31 mars 2015**

<b>Produits</b>	<b>Prévisions</b>
Subvention Agence - PSOC	90 414.00 \$
Subvention Agence - JASM	2 000.00 \$
Plan Novateur Pairs aidants (2)	105 869.00 \$
Remb. Salaires pairs aidants (5)	252 583.00 \$
Remb. Charges sociales	31 017.00 \$
Frais de gestion	<u>12 054.00 \$</u>
<b>Total des produits</b>	<b>493 937.00 \$</b>
<b>Charges</b>	
Salaires et charges sociales	438 625.00 \$
Loyer	3 788.00 \$
Assurances	2 151.00 \$
Assurances collectives	11 460.00 \$
Fournitures de bureau	4 675.00 \$
Service informatique	2 000.00 \$
Télécommunications	2 196,00 \$
Publicité et promotions	800,00 \$
Courrier et frais postaux	700,00 \$
Honoraires professionnels	9 000,00 \$
Frais de déplacement	3 942,00 \$
Vie associative	3 500,00 \$
Entretien et réparation	200,00 \$
Cotisations diverses	600,00 \$
Frais bancaires	300,00 \$
Formation et colloque	3 000,00 \$
Location de salle et équipement	700,00 \$
Photocopies	350,00 \$
Graphisme/impression	400.00 \$
Pigiste	1 050.00 \$
Frais activité et de représentation	1 000.00 \$
Ameublement	500.00 \$
CSST	<u>3 000.00 \$</u>
<b>Total des charges</b>	<b>493 937.00 \$</b>

Surplus envisagé      0 \$

## *Remerciements*

Comme à chaque année, profitons de la tribune que nous offre le rapport annuel pour remercier nos fidèles collaborateurs tant du réseau public que communautaire :

- Cette année, l'équipe de l'APUR tient à remercier Caroline Busque pour le soutien qu'elle a apporté au nouveau directeur, tout au long de l'année.
- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- L'Agir -L'AQRP -Le griose
- L'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Les centres de santé et de services sociaux :  
Québec-Nord, Vieille-Capitale, Portneuf et Charlevoix
- Santé publique
- Les centres hospitaliers : CHA, CHUQ, CHUL
- Les différents organismes communautaires de la région 03 :

C'est avec plaisir que nous travaillons avec chacun d'entre vous.

- Le curateur public de Québec
- Action Habitation et Un toit en Réserve
- Le Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Le programme québécois Pairs aidants réseau
- ÉquiTravail
- Le Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'Association et les employés qui contribuent à la poursuite de notre mission
- Et finalement à tous les autres, ceux que nous aurions pu oublier...



## Orientations

Il y a beaucoup à faire lorsque nous parlons de santé mentale. Nous devons approfondir sans cesse nos connaissances. La défense d'intérêt n'est pas une mince tâche. C'est pourquoi nous devons unir nos forces afin de bien piloter tous les dossiers.

Vos représentants au conseil d'administration ont à cœur leur rôle, c'est pourquoi ils ont minutieusement réfléchi aux orientations que nous devons prendre pour la prochaine année. Nous allons assurer la continuité de certains dossiers et nous allons nous pencher à l'élaboration de nouveaux projets.

Comme chaque année, l'une des priorités de travail de l'Association sera la poursuite du développement de son membership à tous les niveaux. Nous voulons, continuer à renforcer nos liens dans Charlevoix et Portneuf. Ces deux endroits éloignés font partie du territoire desservi par l'APUR. Nous souhaitons développer le sentiment d'appartenance, auprès de ces deux régions. Nous poursuivrons nos formations sur le rétablissement ainsi que nos ateliers de sensibilisation, dans les Carrefours Jeunesse Emploi.

L'Association poursuivra ses consultations auprès de ses membres afin de toujours mieux connaître leur réalité. Si nous voulons défendre les intérêts de nos membres, nous devons nous unir, nous rassembler et discuter des priorités sur lesquelles nous devons travailler. De cette façon, nous serons en mesure de bien porter leurs paroles auprès des instances décisionnelles.

Nous assurerons la continuité des dossiers comme, le logement social, l'insertion en emploi, les services de première ligne et autres. Des dossiers qui se doivent prioritaires pour l'Association.

L'APUR s'assurera de la continuité de son volet formation. Il est important de pouvoir offrir à nos membres, des formations adaptées à leurs besoins et adaptées à leurs réalités. Ce volet demeure primordial si nous souhaitons assurer la continuité de l'implication de nos membres sur les comités, sur les tables de concertation ou à tout autre endroit.

## En conclusion

L'année qui vient de se finir a été une année d'apprentissage. Celle qui s'en vient sera certainement une année très active et occupée. Nous serons, comme toujours, à l'écoute de vos besoins et de ce que vous souhaitez voir priorisé dans notre quotidien de l'Association.

Également, nous travaillerons fort afin d'impliquer de plus en plus Charlevoix et Portneuf. Il est primordial de demeurer présent dans ces secteurs si nous voulons connaître leurs réalités et porter leurs paroles.

N'oubliez pas qu'en tant que membres, vous êtes toujours les bienvenus au local de l'Association. N'hésitez pas à nous faire connaître vos préoccupations. Vous pouvez aussi vous impliquer d'une façon ou d'une autre puisqu'il y a énormément de travail à effectuer. De plus en plus de personnes sont impliquées dans différents comités de travail. Vous serez certainement encore sollicités en cours d'année pour participer à la mission de l'organisme puisque de nouvelles demandes arrivent régulièrement à l'APUR.

Nous allons poursuivre notre travail afin de conserver et d'acquérir des gains pour nos membres. Il faut remarquer et nous rappeler tous les petits pas qui ont été faits depuis les débuts de l'association. Il est vrai qu'il en reste beaucoup à faire, mais nous avançons pas à pas, d'année en année, vers la réussite de nos objectifs. Rappelons-nous que l'union fait la force!